



Le 17 juin 2011

Procès-Verbal de la réunion n° 17 du Conseil d'Administration du 7 juin 2011

Présents : Mme, D. Sonveaux, Mrs JP. Delchef (Président), M. Collard (Trésorier général), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, J. Ringlet (Vice-Président), B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

Excusées : F. Charneux (raisons familiales), D. Doyen (raisons professionnelles)

La réunion se déroule à Bruxelles et débute à 18h15

Préalablement au début de la réunion, le Président demande un instant de recueillement à la mémoire des proches des membres du conseil d'administration qui nous ont quittés.

1.Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2011

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le PV de la réunion du 16 mai qui a été publié sur le site le 20 mai 2011.

2. Suivi des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 16 mai 2011.

3.1. Bilan de l'assemblée provinciale de Liège du 13 mai 2011.

Le CDA avait reçu un courriel du CP Liège relatif aux élections dans la province et demandant l'application du PA41 du ROI. Des documents qui justifient cette demande devaient être transmis.

Un nouveau courriel du CP Liège du 26 mai 2011 informe le CDA du retrait de la demande

3.7. Dérogation Sitchon

Il s'agit d'un joueur qui souhaite rester en "Minimes" alors que son âge l'oblige à jouer en "Cadets".

Demande d'un complément d'information (entre autres : certificat médical, arguments du club justifiant le maintien de ce joueur en équipe minimes) au club concerné.

9.1. Démission de Frédéric Wilmot au 1^{er} août 2011 et modalités de remplacement

Le congé de longue durée pour convenance personnelle de 2 ans proposée par le CDA été accepté par l'intéressé.

3. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration

3.1. Bilan de l'assemblée provinciale de Namur du 20 mai 2011

Les membres du conseil d'administration, présents, font rapport et relèvent les différents échanges d'idées sportives.

3.2. Application du PA 74bis Namur

Les membres du CDA ont pris connaissance du résultat des votes émis par l'assemblée et approuvent la re-nomination de :

- Madame Carine DUPUIS-ETIENNE
- Monsieur Guy DESSY
- Monsieur Michel MESUREUR
- Monsieur Jean-Marie DELEUZE

au sein du CP et les mandatent pour 5 ans

3.3. Bilan de l'assemblée provinciale de Bruxelles Brabant wallon du 21 mai 2011

Les membres du conseil d'administration, présents, font rapport et relèvent les points suivants :

- La question de l'application des normes statutaires en matière de vote des points mis à l'ordre du jour ;
- Les nombreuses innovations envisagées dans le cadre des compétitions provinciales

3.4. Application du PA 74bis Bruxelles Brabant wallon

Les membres du CDA ont pris connaissance du résultat des votes émis par l'assemblée et approuvent la re-nomination de :

- Monsieur Robert CULOT
- Monsieur Aurelio ROBAS

au sein du CP Bruxelles-Brabant wallon et les mandatent pour 5 ans

3.5. Bilan de l'assemblée provinciale du Luxembourg du 27 mai 2011

Elle s'est déroulée sans problèmes.

3.6. Application du PA 74bis Luxembourg

Les membres du CDA ont pris connaissance du résultat des votes émis par l'assemblée et approuvent la re-nomination de :

- Madame Marie-Hélène ALBERT
- Monsieur Eric WATHELET
- Monsieur Bernard REYNOLDS

au sein du CP Luxembourg et les mandatent pour 5 ans

3.7 Constatations générales sur les déroulements des Assemblées provinciales.

- Aucune assemblée provinciale ne se déroule de la même manière, ce qui est dommageable en ce qui concerne la cohérence;
- Certains assemblées présentent un budget, certaines pas;
- Certains vérificateurs lisent leur rapport, d'autres pas;
- La présentation des rapports n'est pas réalisée de la même manière partout;
- Le canevas type qui avait été établi il y a quelques années n'est pas toujours été respecté;
- Une proposition sera faite par le CDA pour recevoir l'ordre du jour des assemblées provinciales avant la publication sur les sites;
- Il appartiendra au CDA de garantir la validité des assemblées provinciales, par exemple, d'adapter les modalités en cas de découverte éventuelle d'une erreur, etc....
- Il a été constaté également l'absence d'urnes dans une province lors des élections;
- Il serait souhaitable également que les membres des CP soient installés face au public et les autres personnes installées de part et d'autre de la salle. En effet, il est assez difficile, pour certains clubs d'identifier les membres des CP et les membres des autres groupements et conseils.
- Il est recommandé également d'attribuer une chaise par n° de matricule pour les représentants des clubs, les autres personnes accompagnant restant à l'arrière de l'assemblée. Cette situation existe dans une province et donne de bons résultats.
- La présentation des candidats n'est pas la même partout.

Sur la base de ce qui précède, l'organisation et la gestion des assemblées provinciales fera l'objet d'une concertation lors de la prochaine réunion du département "relations CP".

3.8. Dérogation pupilles UAAE (0070)

Le CDA avait décidé de postposer cette demande dans l'attente d'une intervention d'un club lors de l'assemblée provinciale de BBW. Il est dommage de constater qu'aucun club n'est intervenu à ce sujet. Certains membres du CDA pensent que cette situation devrait être gérée par les CP en fonction des diverses situations rencontrées. A l'issue d'un tour de table où les interventions furent nombreuses, les membres du CDA, à la majorité, décident d'octroyer la dérogation au club de l'UAAE d'aligner des pupilles filles dans l'équipe pupilles garçons en championnat et coupe provinciale vu les problèmes ponctuels de recrutement rencontrés.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

3.9. Dérogation pupilles BCS UCCLÉ (0242)

Suite à la demande du club qui, en plus de sa demande présente un projet de développement d'une section féminine, les membres du CDA, à l'instar du point repris ci-avant, décident à la majorité d'octroyer la dérogation au club du BCS UCCLÉ d'aligner des pupilles filles dans l'équipe pupilles garçons, en championnat et coupe provinciale, au vu du projet à terme.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

3.10. Participation hors classement des minimales de l'Ecole P1

Le club demande que 2 cadettes, néophytes, participent au championnat "minimes filles" provincial hors classement pendant la prochaine saison. Les membres du CDA, à l'unanimité, marquent leur accord à la demande.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

3.11. Demande du Royal4 Brussels d'octroi du statut d'espoir sportif

La joueuse **YAYOUSS Sephora** (28/12/97) pourra rejoindre l'équipe "dames" du Royal IV Brussels dès l'obtention du statut "d'Espoir sportif" ou dès qu'elle aura atteint l'âge de 15 ans (application PC 90 et 90bis).

3.12. Approbation des Play-off hennuyers

Les membres du CDA approuvent, à l'unanimité, le texte présenté par la province de Hainaut,

3.13. Approbation des Play-off Bruxelles Brabant Wallon dames

Les membres du CDA approuvent, à l'unanimité, le texte présenté par le comité provincial de BBW

3.14. Approbation des Play-off BBW messieurs

Les membres du CDA approuvent, à l'unanimité, le texte présenté par le comité provincial de BBW

3.15. Présences aux réunions d'information à Louvain-la-Neuve et Liège (centre de haut niveau) le 9 juin 2011

Le conseil d'administration sera représenté par Raphaël Obsomer à la session d'information de Louvain-la-Neuve et par Julien Marnegrave à la session d'information de Liège.

4. Exercices des compétences judiciaires du conseil d'administration

4.1. Recours en grâce de Monsieur Francis Hubaux

Suite à l'avis reçu du Conseil d'appel, les membres du Conseil d'Administration décident, à l'unanimité, que la demande est prématurée.

4.2. Renomination de Monsieur José Delière (Conseil d'appel)

Suite à l'avis favorables de la Commission ad hoc et du groupement des Parlementaires de la province, les membres du CDA décident de nommer l'intéressé.

4.3. Nomination Madame Julie Mardaga (CJP Liège)

Suite aux avis favorables de la Commission ad hoc et du groupement des Parlementaires de la province, les membres du CDA décident de nommer l'intéressée.

4.4. Renomination de monsieur Hubert Collet (CJP BBW)

Suite à l'avis favorable de la Commission ad hoc et de l'avis partagé du groupement des Parlementaires de la province, les membres du CDA décident, à la majorité, de renommer l'intéressé pour une période d'un an.

4.5. Renomination des membres namurois des organes judiciaires

L'avis du groupement des parlementaires de la province n'étant pas parvenu, le CDA décide de reporter ce dossier à la prochaine réunion.

5. Rapport du secrétaire - général

5.1. Evolution du projet archivage

La première réunion avec la société REAL a eu lieu le 31/5. Il est convenu d'établir la liste des informations à mettre en place de part et d'autre et de se revoir chaque mois. Le démarrage de ce projet est prévu au 01/01/2012. Prochaine réunion prévue : le 5 juillet.

5.2. Evolution du dossier PM 12

Le document prévu est en cours de réalisation.

5.3. Evolution du dossier Infomat

Le dossier est actuellement à l'examen et des renseignements supplémentaires sont attendus avant de prendre position.

5.4. Plastor V33

Le contrat est à la signature.

5.5. Licences photos

Le Secrétaire général présente les premières épreuves qui suscitent diverses remarques. Elles seront transmises à l'imprimeur.

6. Rapport du trésorier général

6.1. Problématique de la garantie demandée par la FIBA pour la participation à la coupe d'Europe 2011-2012.

FIBA nous informe que pour participer à la coupe d'Europe, une caution de 20.000 € est demandée par club participant.

Les 2 clubs féminins participants ont demandé si l'AWBB pouvait garantir, moyennant convention, le versement de ces cautions à leur place. Le montant est remboursé par la FIBA au terme de la campagne sous déduction des amendes éventuelles.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'apporter son soutien financier aux clubs inscrits en Coupe d'Europe sous forme d'avance récupérable. Les modalités seront établies par convention.

Le président est chargé de l'exécution de la décision.

6.2. Situation des clubs face à l'échéance du 30 juin 2011

Les crédits ont été signés et les clubs les recevront dans un proche avenir.

Le CDA décide que les factures des mois de Mai & juin devront être payées le 20 septembre et l'échéance des factures de juillet est fixée au 30 septembre 2011.

6.3. Lettre reçue d'ADEPS pour vérification suite à la cour des comptes

Dans le cadre d'un renforcement général des contrôles des fédérations par la Cour des Comptes, les membres du CDA prennent connaissance du courrier de l'ADEPS annonçant la visite d'un vérificateur aux comptes afin de vérifier la bonne utilisation des subsides octroyés.

7. Organisation de l'assemblée générale du 18 juin 2011

7.1. Ordre du jour de l'assemblée générale (envoi par courrier)

L'ordre du jour a été expédié par courrier dans les délais prévus.

7.2. Rapport des vérificateurs aux comptes

A l'heure actuelle, le rapport n'est pas encore parvenu au secrétariat général. Il sera lu et remis en séance aux délégués.

7.3. Problématique de la nomination des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs sont sortants et rééligibles. A la date du 6 juin 2011, 2 candidatures ont été enregistrées : Monsieur Pierre STEFFENS (Liège) et Monsieur Eric TILLIEUX (Namur)

7.4. Interpellation RACB Ensival

L'interpellation vise sur la dérogation accordée par le CDA à 3 équipes "pupilles filles" de BBW à participer au second tour au championnat dans une série "pupilles garçons" à la demande du comité provincial de Bruxelles Brabant wallon. Le CDA se pose la question de la recevabilité de cette interpellation eu égard au fait qu'un club d'une province vient interférer dans l'organisation et la gestion sportive d'une autre province (art. PC56 B 2) et que la décision du CDA n'interfère aucunement sur les activités au plan régional ou interprovincial.

7.5. PA 32

Le tableau sera mis à jour pour l'assemblée générale.

7.6. PF 18

Les membres du CDA approuvent les données du tableau rédigé par le trésorier général. Le tableau des subsides pour les équipes de jeunes sera publié dans la newsletter du 10 juin 2011, envoyé aux groupements parlementaires et transmis en séance. Ils reprennent les mêmes montants que ceux de la saison 2011-2012.

7.7. PCD 138

Sur la base de la décision de l'AG du 26/03/2011, le PC 53 s'applique également aux clubs qui ont une équipe en "nationale" ou "régionale" et "provinciale". Nos clubs seront, par conséquent, déforçés lorsqu'ils se produiront en nationale. Il conviendra de définir que les règles de qualification seront différentes en AWBB et en VBL, afin de ne pas déforçer nos équipes lorsqu'elles joueront contre des clubs VBL, l'idée est de faire respecter intégralement le PC 53 lorsque 2 équipes AWBB se rencontrent et le PCD 138 lorsque une équipe AWBB rencontrera une équipe VBL.

La proposition sera débattue lors de la préparation de l'assemblée générale de la FRBB

7.8. Interventions des groupements parlementaires

Il n'y a pas d'interventions reçues à ce jour.

8. Conseil d'administration du sport de haut niveau

8.1. Procès-verbal de la réunion du CDA SHN du 1er juin 2011

Les membres du CDA parcourent le PV de cette réunion

9. Affaires du Personnel

9.1. Gestion du temps de travail de Daniel Goethals.

L'intéressé est engagé "full time" au CRF. Il entraîne l'équipe de Dexia Namur Capitale et à ce titre, il participera avec son équipe à la coupe d'Europe. Son horaire de travail sera adapté en accord avec le directeur technique.

Le CDA approuve, à l'unanimité, les adaptations à l'horaire de travail de Daniel Goethals.

10. Summer Tour 2011

10.1. Etat des lieux

Tout est complet, les affiches sont prêtes et les dates sont connues.

11. Départements

11.1. Département championnat

11.1.1. Constitution des séries régionales et nationales

En Messieurs, les séries sont complètes, suite à l'arrêt du Royal Anderlecht,
Un montant supplémentaire en R1 : Olympic Mont s/Marchienne
Un montant supplémentaire en R2 : Neufchâteau

En dames, les séries ont été complétées également.

Le cas du BC Ciney a été évoqué. Le club ayant 2 équipes en R 2 (dont une monte de provinciale) a décidé de supprimer une des 2 équipes. En application de l'article PC 74.3., il a le choix de l'équipe. Le CDA décide de revoir les modalités de forfait général et les conséquences financières en cas de neutralisation des licences collectives.

11.1.2. Réunion calendrier du 25 juin 2011

La réunion pré calendrier avec les clubs aura lieu le 25 juin prochain à Jambes selon l'horaire suivant :

- 12h30 : cadettes
- 13h00 : minimes filles
- 13h30 : pupilles filles
- 14h00 : dames R2
- 14h30 : dames R1
- 15h00 : juniors
- 15h30 : cadets
- 16h00 : minimes garçons
- 16h30 : pupilles garçons
- 17h00 : messieurs R2
- 17h30 : messieurs R1

11.2. Département détection & sélection

11.2.1. Nomination des head coaches provinciaux

NAM : Cleymans & Bechoux
LUX : François & Evrard
HAI : Verdun & Borremans

Les membres du CDA décident d'approuver les nominations pour les provinces de NAM – LUX – HAI. Ils décident de demander un complément d'information pour BBW & LGE

11.2.2. Nomination des head coaches régionaux

Garçons : Julien Marnegrave – assistant : Guillaume Scory
Filles : Cathy Populaire – assistants : Pierre Cornia & Daniel Goethals

11.3. Département coupes

11.4.1. Tirage coupe de Belgique MM & Dames

Le tirage au sort a eu lieu ce 6 juin 2011 pour les Messieurs
Pour les dames, la clôture des inscriptions est fixée au 22 juin. Le tirage s'effectuera par la suite.

11.4.2. Tirage coupe AWBB MM & Dames

Le tirage au sort a eu lieu également le 6 juin et le calendrier sera publié sur le site.
48 équipes inscrites en dames et 75 équipes en Messieurs.

12. Nouvelles de la FRBB et de la VBL

12.1. AG de la FRBB du 23 juin 2011

A l'ordre du jour : le bilan 2010 et le budget 2011 + élection du Président fédéral + PCD 138 + PCD 174bis + 174ter.

12.2. Projet Young Cats 2011-2012

La VBL avait initié le projet l'année dernière en proposant une équipe mixte (VBL-AWBB) pour disputer la coupe d'Europe. Le projet avait été accepté par la FIBA et subsidié par le COIB. Il est reconduit pour cette saison mais l'AWBB y sera partie prenante. Cette opportunité permettra à nos jeunes joueuses de profiter des contacts internationaux qui rehaussent le basket belge.

Le Conseil d'Administration marque son accord pour la participation des Young Cats à la Coupe d'Europe.

13. Prochaines activités

13.1. Date d'une réunion du CDA après l'AG = le mardi 21 juin 2011 à 18 h à Jambes

14. Divers

- D. Sonveaux : Mail reçu de St Mard (demande de dérogation PC53)
- J. Ringlet : remet une copie du Vade-Mecum du CRF
- J. Ringlet : rappelle la journée de du 24/6 à 19h15 pour la remise des diplômes
- L. Lopez : 1^{er} courrier réponse au CPVP

La réunion se termine à 23h00

Jean-Pierre **DECHEF**
Président

Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général